

Charte de l'éco-coureur

Pour sensibiliser les participants et adopter une démarche écoresponsable de développement durable dans un esprit sportif et fair-play, les coureurs sont tenus de respecter les engagements suivants.

1. Respect du milieu naturel

Je m'engage à respecter le milieu naturel et les villages traversés en prenant conscience que ce sont des espaces partagés.

Je m'engage de même à rester dans les zones de courses délimitées par la signalisation.

2. Gestion des déchets

Je m'engage à ne jeter aucun déchet dans le milieu naturel et à les trier selon les consignes des organisateurs.

3. Transport alternatif

Je m'engage à privilégier le covoiturage, le train et les transports publics pour me rendre au Parc Karl Marx (Tram A, arrêt Louis Maisonnat ou Tram C, arrêt Seyssinet-Pariset Hôtel de Ville). Horaires sur le site : www.tag.fr

Une plateforme de covoiturage pour l'événement est disponible sur le site des inscriptions.

4. Comportement sportif

Je m'engage à adopter un esprit d'équipe et un comportement fair-play, responsables et durables.

Pour votre santé et le respect de l'éthique sportive, n'absorbez aucune substance interdite susceptible de modifier artificiellement votre capacité physique ou mentale durant l'épreuve.

5. Cohésion sociale et solidarité

Je respecte les autres participants, les bénévoles de l'organisation et, d'une manière générale, les autres personnes croisées durant l'épreuve.

Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable. J'agis en connaissance de cause.